

## Annexe 2

# Bilan régional des ACT Hébergements<sup>1</sup>

2023 :

## Bourgogne-Franche-Comté

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents avec comorbidités <sup>2</sup>		% de résidents avec une toxicomanie <sup>3</sup>	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH		% de résidents dépendants à l'alcool <sup>4</sup>	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)		% de sortants en emploi	
% résidents avec accompagnants		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M-10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

<sup>1</sup> Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

<sup>2</sup> Hors addictions, alcool et handicaps

<sup>3</sup> Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

<sup>4</sup> Avec usage à risque ou nocif d'alcool

## Table des matières

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT .....	3
2/ Equipe salariale .....	5
3/ Les candidatures.....	6
4/ Profil social des résidents.....	9
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès .....	12
6/ Pathologies des résidents.....	14

*(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)*

## 1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

14 structures sur 14 (100%) ont retourné l'enquête :

- 21 – Côte-d'Or : SDAT (Dijon), VYV3 (Dijon)
- 25 – Doubs : ADDSEA (2 sites : Montbéliard et Besançon), ELIAD (2 dispositifs : « ACT » et « ACT pédiatrique » à Besançon)
- 39 – Jura : ADDSEA (2 sites : Dole, Lons-le-Saunier), AIR - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE REINSERTION (Lons-le-Saunier), ELIAD (Dole)
- 58 – Nièvre : Pagode (Nevers)
- 70 – Haute-Saône : ELIAD (3 sites : Lure, Luxeuil-Les-Bains et le dispositif ACT Pédiatrique à Vesoul)
- 71 – Saône-et-Loire : LE PONT (Le Creusot), PEP 71 (3 sites : Chalon-sur-Saône, Châtenoy-Le-Royal, Saint-Remy)
- 89 – Yonne : EMPREINTES (2 sites : Auxerre, Sens)
- 90 – Territoire de Belfort : ADDSEA (Belfort)

Nombre de structures	14
Nombre de places autorisées / installées	120 / 116 (+5% par rapport à 2022)
Nombre moyen de places par structure	8,6
Nombre de candidatures	390 (+28% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	163 (+21% par rapport à 2022)
Nombre d'admissions	89 (55% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	73

**Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés**

% de places en individuel	95%
% de places en semi-collectif	5%
% de places en collectif	-

**Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT**

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	53%

**Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année**

1 à 3 mois	34%
3 à 6 mois	3%
6 mois à 1 an	63%

**Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie**

## 2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,510
-----------------------	-------

**Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)**

Turn-over du personnel : 19%

Direction	13%
Services administratifs et techniques	15%
Equipe de soin	34%
Equipe socio-éducative	38%
Animation et Autre	0,1%

**Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP**

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	86%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	93%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	43%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	43%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	29%

**Tableau 7 : Équipe salariale<sup>5</sup>**

<sup>5</sup> Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

### 3/ Les candidatures

Candidatures reçues	390
Nombre moyen de candidatures par structure	27,9
Admissions	89
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	22,8 (1 admission pour 4,4 candidatures)
Candidatures refusées	301
% de candidatures refusées	77,2%

**Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions**

Absence de places disponibles	12%
-------------------------------	-----

**Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte**

Nécessite une prise en charge hospitalière	4%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	6%
En raison de conduites addictives	7%
En raison de comorbidités psychiatriques	8%
Hors critères médicaux	14%
Possède déjà un logement autonome	2%
Une coordination médicale est déjà en place	4%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	3%
<b>Total</b>	<b>48%</b>

**Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne**

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	15%
Dossier incomplet	7%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	13%
<b>Total</b>	<b>35%</b>

**Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne**

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département <sup>6</sup>	3%
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière <sup>7</sup>	-
Autre : hors critère d'âge <sup>8</sup>	-
Autre : décès	1%
Autre / Non renseigné	1%
<b>Total</b>	<b>6%</b>

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »

<sup>6</sup> Pour rappel, le dispositif est national

<sup>7</sup> Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

<sup>8</sup> Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	23%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	3%
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	10%
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	8%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	3%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	5%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	7%
Services sociaux municipaux/départementaux	9%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	3%
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	2%
Initiative de la personne ou des proches	6%
Initiative du médecin traitant	7%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	-
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	6%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	8%

**Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année**

#### 4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	57%	59%	50%
Femmes	34%	35%	32%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	9%	6%	18%

**Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT**

< 18 ans	9%	
18-45 ans	26%	
46-60 ans	40%	> 45 ans : 65%
> 60 ans	25%	

**Tableau 15 : Age des résidents**

Célibataire	84%
En couple	16%

**Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents**

% de candidatures avec accompagnants	27%
Nombre total d'accompagnants	69
% d'accompagnants mineurs	39%
% de résidents avec un ou des accompagnants	24%

**Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT**

% de résidents sous-main de justice	9%
-------------------------------------	----

**Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice**

Aménagement de peine	69%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	31%

**Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection maladie de base	85%	100%
Ne bénéficient pas d'une protection maladie de base	15%	-

**Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient d'une protection complémentaire	78%	100%
Ne bénéficient pas d'une protection complémentaire	22%	-

**Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficient de la reconnaissance ALD	83%	95%

**Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) <sup>9</sup>	4%	6%
Scolarisé ou en formation	8%	1%
Demandeur d'emploi	6%	6%
Retraite ou préretraite	20%	34%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	29%	40%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	33%	14%

**Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle**

<sup>9</sup> Y compris les résidents en arrêt maladie

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	29%	47%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	53%	45%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	-	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	18%	8%

**Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT**

## 5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	31%	Originaire du département	70%
Hébergement provisoire	55%	Originaire d'un autre département de la région	15%
Sans hébergement	15%	Originaire d'une autre région	9%
		Sans domiciliation	7%

**Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents**

Solutions d'hébergement durables (82%)	Logement autonome avec bail direct	28%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	3%
	Retour à domicile (propriétaire)	20%
	Hébergement pérenne chez des proches	10%
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	8%
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	13%
	Centre de formation	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	-
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	-
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	3%
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	5%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Famille d'accueil thérapeutique	-
Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	3%	
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	3%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	2%
	Sans solution	-
	Non renseigné	-

**Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)**

21% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	5%
Exclusion	9%

**Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement**

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	7%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	16%

**Tableau 28 : Proportion de décès en ACT**

< 6 mois	29%
6-12 mois	23%
12-18 mois	15%
18-24 mois	16%
> 2 ans	16%

**Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants**

Durée <sup>10</sup> moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	13,3 mois
Taux d'occupation	78%

**Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation**

<sup>10</sup> Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

## 6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	12%	18%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	8%	16%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	19%	11%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	9%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	6%	9%
Addictions	11%	5%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	3%	4%
Cirrhoses	3%	4%
Handicap	4%	3%
Accident vasculaire cérébral invalidant	4%	3%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	3%
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	2%	3%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	4%	2%
Hépatite B ou C	2%	1%
Sclérose en plaque	2%	1%
Suites de transplantation d'organe	1%	1%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	1%	1%
Maladie d'Alzheimer et autres démences	0,5%	1%
Maladie de Parkinson	0,5%	1%
Autres	10%	4%

**Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT**

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	45%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	44%

**Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)**

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	18%	6%	24%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	16%	6%	22%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	11%	10%	21%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	9%	2%	11%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	9%	-	9%
Cirrhoses	4%	4%	8%

**Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT**

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	64%
--	-----

**Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT**

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	21%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	21%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	27%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	13%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	10%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	8%
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	3%

**Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT<sup>11</sup>**

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	11%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	57%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	36%
Pharmacien, pharmacien à domicile	60%
Kinésithérapeute	34%
Diététicien	4%
Ophtalmologue, opticien	31%
Pédicure, podologue	15%
Dentiste, orthodontiste	18%
Ergothérapeute	6%
Psychologue	20%
Médecin traitant	85%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	13%
Psychiatre	18%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	23%
Autres médecins spécialistes (soins)	44%
CAARUD, service addictologie...	18%

**Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin**

<sup>11</sup> Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	5%
Accès à la formation/alphabétisation	6%
Juriste, avocat	7%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	7%
Tutelle, curatelle	20%

**Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins**